

# Courrier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1975)**

Heft 332

PDF erstellt am: **10.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Nous préparons la vraie crise de l'énergie

Après quelques semaines de pause, il sera temps — mais n'avions-nous pas trop « forcé la dose » avant les mois d'été, au point de sembler rabâcher ? — de reprendre la discussion dans ces colonnes sur la politique de l'énergie helvétique. A titre d'introduction à de nouveaux développements, cette lettre d'un lecteur bâlois qui nous écrit sous enveloppe frappée au signe « Stop à l'énergie nucléaire — 1975 Année européenne contre l'énergie nucléaire », et sur papier « régénéré à 100 % » (« une contribution active à la protection de l'environnement ») (Réd.).

*Le programme de construction de centrales nucléaires qui nous est imposé risque, outre tous les dangers qu'il fait courir à l'environnement, de nous précipiter dans une crise de l'énergie sans précédent dans l'histoire : telle est la thèse que démontre brillamment le professeur suédois Gösta Walin dans son livre « Energikrisen : en bluff » (Bokförlaget Prisma, Stockholm). En effet, contrairement aux affirmations de leurs promoteurs, les centrales nucléaires ont un très mauvais rendement, si l'on veut bien se donner la peine de considérer leur bilan global. Il n'est même pas prouvé que, durant sa période d'exploitation qui se limite — rappelons-le — à une vingtaine d'années, une centrale produise autant d'énergie qu'il en aura fallu pour la construire (un million de tonnes de béton, d'immenses pièces en aciers spéciaux, des quantités de machines de chantier, des bassins d'accumulation qu'elle devra remplir pendant les périodes de faible demande de courant...) et pour son exploitation (prospection, extraction, enrichissement, transport du combustible, puis transport et retraitement des déchets... dont on ne sait d'ailleurs toujours pas que faire). Il semble bien que nous sommes en train de gaspiller l'énergie dont nous disposons aujourd'hui*

*— essentiellement sous forme de pétrole — pour construire des centrales dont le rendement risque fort de se révéler négatif. Or toute notre économie et notre technologie comptent sur la promesse d'une abondance d'énergie disponible à l'avenir. Le risque est donc que, lorsque nous aurons enfin compris que le bilan de l'affaire est négatif, et enfin admis que le problème des déchets ne connaît aucune solution écologiquement acceptable, nous nous voyions forcés de mettre hors service les centrales actuellement en construction et de devoir brusquement limiter notre appétit de kilowatts.*

*Que propose alors Gösta Walin ? Un impôt sur l'énergie.*

*L'idée est la suivante : Puisque nous devons de toute façon nous limiter un jour, mieux vaut le faire progressivement et de manière planifiée. L'énergie est actuellement gaspillée parce qu'elle est trop bon marché. En introduisant un impôt élevé sur l'énergie et en réduisant fortement l'impôt sur les salaires, on n'augmenterait pas la charge fiscale globale de la collectivité ; en revanche, on favoriserait ceux qui économisent l'énergie*

*et on se préparerait peu à peu aux inévitables économies d'énergie que l'avenir nous imposera. « Les différents facteurs de production tels que main-d'œuvre, connaissance et énergie entrent en concurrence les uns avec les autres dans l'exploitation. Si l'un d'eux est frappé d'un impôt, cela signifie que, relativement, les autres sont favorisés, c'est-à-dire subventionnés.*

*» La main-d'œuvre, de même que la connaissance — c'est-à-dire le supplément de pouvoir de production que possède la main-d'œuvre qualifiée — sont frappés d'impôts très élevés. Ainsi l'énergie risque d'être exploitée pour remplacer de la main-d'œuvre au-delà de ce qui est économiquement l'optimum. Nous avons comme résultat une population sous-employée combinée avec une « crise de l'énergie ». (Gösta Walin).*

*Il est temps d'abandonner les illusions de la croissance sans limites et sans autre but qu'elle-même, et de chercher les moyens réalistes nous permettant de vivre en un vrai équilibre avec notre environnement.*

François Burnier

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Questions superflues et questions indispensables

Eu tort, la semaine passée, de dire des sottises sur le compte de mon grand ami, Me Manuel... Aurais bien besoin de lui et de ses lumières pour débrouiller la situation inextricable de l'un de mes amis, qui m'écrit ce qui suit :

« Je me suis marié voici quelques années avec une veuve, qui avait une fille de 18 ans.

» Mon père devint amoureux de cette jeunesse, et comme il était veuf, il l'épousa.

» Il devint ainsi mon gendre, et ma belle-fille devint ma mère (marâtre) en tant que femme de mon père.

» Quelque temps plus tard, ma femme a accouché d'un fils, qui est le (demi) beau-frère de mon père, et en même temps mon oncle en qualité de frère de ma mère (marâtre), c'est-à-dire de ma belle-fille, femme de mon père.

» Cette dernière a également eu un enfant, qui est mon demi-frère et mon petit-fils tout à la fois.

» D'où il s'ensuit que ma femme est en même temps ma grand-mère, puisque la femme de mon père est sa fille.

» Quant à moi, je suis le mari de ma femme et aussi son petit-fils.

» Et comme le mari de la grand-mère de quelqu'un est le grand-père de ce quelqu'un, il s'ensuit que je suis mon propre grand-père... »

\* \* \*